

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 118 Freitag, 20.06.2008 126. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **AB Assurances Suisse Consulting Sàrl**,  
Grand-Rue 13, **1844 Villeneuve**
2. *Déclaration de faillite*: 22.05.2008
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 30.06.2008
4. *Avance de frais*: CHF 5'000.00  
*Indication*: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5. *Remarques*: But: courtage et consulting en assurances en toutes branches; toute prestation dans le domaine financier sur l'entier du territoire suisse.  
Office des faillites d'Aigle  
1860 Aigle  
(04536120)